

- **Inscription : 16 € jusqu'au 3 novembre au-delà 19 €**
- **Repas accompagnateur : 6€**
- **à partir de 16h à la Laiterie (près de la gare)**
- **Course en autosuffisance, pas de ravito sur le parcours, départ à 17h30**
- **Lampe frontale obligatoire**
- **Récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie**

**Bulletin d'engagement à renvoyer avant le 10 novembre 2018 à :**  
**« le Lièvre et la Tortue », Hôtel de ville 91720 MAISSE**  
**avec votre chèque à l'ordre de «le Lièvre et la Tortue»**

## REGLEMENT

- ❑ Inscriptions : Les titulaires de licences FFA, du pass-running ou de licences FF-Tri en cours de validité, et qui présenteront ces documents, seront dispensés de la présentation du certificat médical (Article L231-2 du Code du Sport).
- ❑ Les concurrents non licenciés devront fournir un certificat médical\* de non contre-indication à la pratique sportive en compétition, datant de moins d'un an, ou sa photocopie\* (Article 6 de la loi 99 – 223 du 23 mars 1999).
- ❑ Pour les inscriptions par correspondance, le coureur devra joindre la photocopie de la licence, du Pass-running, ou du certificat médical\*.
- ❑ En cas de force majeure entraînant une annulation de l'épreuve, aucun remboursement des droits d'inscription ne sera effectué.
- ❑ Les coureurs s'engagent dans cette épreuve sous leur entière responsabilité et dégagent l'organisation de toute responsabilité en cas de défaillance physiologique ou d'accident.
- ❑ La course emprunte des chemins à accessibilité réduite pouvant entraîner des délais d'accès par les équipes de Sécurité Civile. Ce fait ne pourra être invoqué pour un quelconque recours contre l'organisation ou ses partenaires.
- ❑ L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation d'objets ou de véhicules dans les zones de course.
- ❑ Course en auto suffisance. Un équipement minimal pour les courses nocturnes (lampe frontale et vêtements avec zones réfléchissantes) est vivement conseillé.
- ❑ La sécurité médicale est assurée par l'ADPC 91 + 1 médecin
- ❑ Les organisateurs sont couverts par une police d'assurances souscrite auprès de MMA (Mutuelle du Mans Assurances).
- ❑ Le classement informatique est réalisé par l'AOCHS Sud 91.
- ❑ Droits à l'image : Les coureurs autorisent expressément les organisateurs du «Le Lièvre et la Tortue» à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, prises à l'occasion de cette épreuve sportive et sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous supports existants ou à venir, y compris promotionnels et publicitaires pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur, et les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

(\*) les documents joints ne seront pas restitués.

Imprimé par l'association --- Merci de ne pas jeter sur la voie publique

**Notre site : <http://www.lievretortue.fr/>**

## ***La Nocturne du LIEVRE ET LA TORTUE***

Samedi 17 Novembre à BOIGNEVILLE (Essonne)

***Trail de nuit. 19 km sur chemin et en forêt***

N° de DOSSARD

***550 dossards disponibles***

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

SEXE : F M Année de naissance : 19\_\_

N° Tél portable : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

Nombre de repas accompagnateur : \_\_\_\_\_ x 6 €

Don pour l'association Tom'espoir +1€  Oui  Non

### **POUR LES LICENCIÉS**

Je justifie de mon état de licencié par la présentation de ma licence (ou de mon Pass-Running), à l'organisation.

N° LICENCE \_\_\_\_\_ CLUB \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_ Signature

### **POUR LES NON LICENCIÉS**

Je joins à mon inscription, un certificat médical\* (ou une photocopie) de non contre-indication à la pratique de la course à pied, en compétition, datant de moins d'un an le jour de la course

Le \_\_\_\_\_ Signature

NB : Signature des parents obligatoire pour les mineurs